



République de Côte d'Ivoire

Union - Discipline – Travail

Porte- parolat du Gouvernement

COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES

du mercredi 28 /03/2012

Le mercredi 28 mars 2012, un Conseil des Ministres s'est tenu de 10h à 12h30 au Palais de la Présidence de la République à Abidjan, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République, Chef d'État.

L'ordre du jour de cette réunion comportait les points suivants :

A/ Mesures individuelles

B/ Présentation de Communications

C/ Divers

A-Mesures individuelles

1- Au titre du Ministère d'Etat, Ministère des Affaires Etrangères, le conseil a donné son agrément à la nomination de **M. Carsten Nilaus PEDERSEN**, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire du Royaume de Danemark près la République de Côte d'Ivoire, avec résidence à Accra.

2- Toujours au titre du Ministère d'Etat, Ministère des Affaires Etrangère, le Conseil a donné son agrément à la nomination de Mme Susana PATARO, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire

et Plénipotentiaire de la République d'Argentine près la République de Côte d'Ivoire, avec résidence à Abuja.

3- Au titre du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative

Le conseil a été informé du détachement de M. **SIGUI MOKIE Hyacinthe**, Administrateur du Travail et des lois sociales, auprès du Bureau International du Travail (BIT), pour une période de cinq ans renouvelable.

B/ Communications

1- Au titre du Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement

Le Conseil a entendu deux communications.

- **La première communication** est relative au Rapport National de suivi de la mise en œuvre du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP).

Le document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) a été adopté en conseil des Ministres en mars 2009, puis approuvé par les Conseils d'Administration du Fonds Monétaire International (FMI) et de la Banque Mondiale.

La mise en œuvre de la SRP s'est opérée dans un environnement sociopolitique dominé par le processus de pacification du pays, suite aux crises successives que notre pays a connues depuis 2002. Le rapport présenté indique que malgré cette situation, des efforts importants ont été faits par le Gouvernement à travers le Programme Présidentiel d'Urgence, au niveau de la restauration de l'Autorité de l'Etat, de la Sécurité, des réformes de l'Administration publique et de la bonne gouvernance.

Le conseil a donné son autorisation pour la poursuite de la mise en œuvre des engagements contenus dans le DSRP et désormais reversés au Plan National de Développement (PND 2012 -2015).

- **La seconde communication** est relative au Plan National de Développement (PND 2012-2015)

L'élaboration du Plan National de Développement (PND 2012-2015) a été décidée lors du séminaire gouvernemental tenu les 05 et 06 juillet 2011. Les objectifs principaux de ce plan sont de créer dès à présent, les fondements devant faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020. Dans ce cadre, il est prévu que la Côte d'Ivoire engage un ambitieux programme de redressement et de développement fondé sur l'investissement, en particulier dans les infrastructures économiques.

Les mesures clés du PND 2015 concernent ;

-l'éducation nationale (construction de 25.000 nouvelles classes, de 40 collèges, réhabilitation de 30.000 salles de classes dans le primaire, réhabilitation des universités, de l'INPHB, de l'ESIE, de l'IHAAA, construction de 3 nouvelles universités...)

-La santé (amélioration de l'offre de services, réhabilitation de 17 CHR, de 54 hôpitaux généraux, de 600 établissements sanitaires de premier contact (ESPC), construction de 450 nouveaux ESPC, de 4 hôpitaux généraux, de 11 CHR, de 2 antennes de l'INFAS...

-Les infrastructures (réhabilitation et relance des infrastructures de transport, prolongement de l'autoroute du nord, bitumage de la route Boundiali-Tengrela, construction du Pont de Jacquville, réhabilitation des ports d'Abidjan et de San-Pédro, réhabilitation du chemin de fer Abidjan-frontière du Burkina Faso, construction de nouvelles voies ferrées, réhabilitation de 8 aéroports de l'intérieur du pays...

Ainsi que l'agroalimentaire, les produits pétroliers, la production d'énergie, la croissance des industries existantes, etc.

Le PND 2012-2015 prévoit un niveau d'investissements sur la période concernée de 11.076 milliards de FCFA, dont environ 4.600 milliards pour le secteur public, ce qui engendrerait une croissance économique de 8,1% en 2012, 9% en 2013, puis environ 10% entre 2014 et 2015.

- Cette communication a été adoptée. Le Conseil des Ministres a par ailleurs autorisé la programmation physique et financière des actions à moyen terme du PND par le Ministère d'Etat, ministère du Plan et du Développement, en liaison tous les ministères concernés, ainsi que l'organisation de la conférence des donateurs pour le financement du PND, après l'atteinte du point d'achèvement de l'IPPTE.

Le Président de la République a remercié l'ensemble des acteurs nationaux et nos partenaires techniques et financiers internationaux, qui ont contribué à l'élaboration du PND 2015.

Il s'est dit convaincu que ce Plan, qui a pris en compte l'ensemble des documents de référence existants en matière de développement économique, social et financier, permettra à la Côte d'Ivoire de renouer avec la culture de planification stratégique du Développement. Il s'est également dit convaincu que la mise en œuvre de ce plan permettra d'assurer une croissance forte, durable et partagée, de garantir une cohérence et une solide base de programmation des actions de développement, d'optimiser la gestion des ressources de l'Etat et enfin de fournir un cadre politique de mobilisation des ressources nécessaires au financement de notre développement.

Il a de ce fait demandé à tous les ministères, après l'adoption du PND 2012-2015 par le Gouvernement et les acquis enregistrés, d'accorder une importance particulière à la mise en œuvre scrupuleuse et diligente des conditions de sa réussite.

2- Au titre du Ministère de l'Education Nationale

Le Conseil a adopté une communication relative au recrutement exceptionnel de personnels enseignants.

Conformément aux objectifs du millénaire pour le développement (OMD), le gouvernement ivoirien a pris l'engagement de relever le défi de la scolarisation à l'orée 2015, de 100% des enfants en âge d'aller à l'école. Cette ambition risque cependant d'être contrariée par le déficit important en personnels enseignants, déficit accru par la situation de crise qui a perturbé le bon fonctionnement des institutions au cours des dernières années.

Aussi, le ministère est confronté à ce jour à un déficit de 5.500 enseignants dans le primaire, 3.000 dans le secondaire, 1.091 personnels d'encadrement et 54 inspecteurs de l'enseignement secondaire et primaire. Pour résorber de façon ponctuelle et urgente ce déficit, il est proposé le recrutement exceptionnel régionalisé de trois mille (3.000) enseignants contractuels du secondaire. Cette opération, dont la mise en œuvre est immédiate, sera prise en charge par le Programme Présidentiel d'Urgence (PPU) et s'adressera en priorité aux jeunes diplômés sans emploi.

Au niveau de l'enseignement préscolaire et primaire, il est prévu le recrutement exceptionnel par voie de concours de 2500 instituteurs adjoints et de 2500 instituteurs ordinaires, qui seront pris en compte par le budget de l'Etat de 2013.

C/ Divers

1- Le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères, a fait au Conseil un compte-rendu succinct du Sommet Extraordinaire des Chefs d'Etat de la CEDEAO, qui s'est tenu le 27 mars 2012 à Abidjan, dont l'objet principal a concerné la crise Malienne, née de la prise par la force du pouvoir d'Etat par un groupe de militaires.

Le Conseil a dit sa satisfaction relativement à la bonne organisation de ce sommet, malgré les très courts délais de sa préparation. Le Gouvernement approuve la position de fermeté prise par la CEDEAO et

soutient les actions proposées dans le cadre de la résolution de cette crise.

2-Dans le cadre de la mise en œuvre des décisions du Sommet Extraordinaire des Chefs d'Etat de la CEDEAO évoqué ci-dessus, le Président de la République se rendra à Bamako (Mali) le jeudi 29 mars 2012, en compagnie d'un panel de chefs d'Etats de la CEDEAO.

3-Le Conseil a été informé par le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères, du soutien de la Côte d'Ivoire à la candidature de Mme Ngozi Okonjo-Iweala, ministre Nigériane des Finances, au poste de Président de la Banque Mondiale.

4-Le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères, a informé le Conseil des résultats de l'élection présidentielle Sénégalaise. A sa suite, le Président de la République a dit sa satisfaction par rapport au déroulement de cette élection et salue l'esprit de fair-play qui a prévalu suite à la proclamation de ses résultats. Il adresse ses félicitations au Président sortant et au Président élu pour leur attitude digne, qui renforce la démocratie dans nos pays et honore l'Afrique toute entière. Le Conseil a par ailleurs été informé de l'invitation reçue par le Président de la République, pour assister en qualité d'invité spécial, à l'investiture du nouveau Président du Sénégal, qui aura lieu au début du mois d'avril.

5-Le Conseil a été informé du grave accident de la circulation qui a eu lieu sur l'axe routier Abidjan-Bouaké, et dont le bilan est de 38 morts et de 78 blessés. Le Conseil a été informé des mesures urgentes prises par le Ministre d'Etat, Ministre de l'intérieur, le Ministre de la Santé, et le Ministre des Transports, notamment en vue de la prise en charge médicale des blessés. En cette triste occasion, le Gouvernement adresse ses condoléances aux familles des personnes décédées, ainsi que ses vœux de prompt rétablissement aux blessés. Le Conseil a par ailleurs décidé de l'envoi dans les prochaines heures sur les lieux de l'accident et d'hospitalisation des blessés, d'une délégation ministérielle. Enfin, à l'approche des prochaines vacances scolaires et de la fête de

pâques, le Gouvernement appelle les populations Ivoiriennes, en particulier les usagers de la route, à plus de prudence et de vigilance.

6-Enfin, le Conseil a été informé des préparatifs de la visite du Président de la république dans l'ouest du pays. Dans ce cadre, une délégation conduite par le Premier Ministre se rendra dans les prochains jours dans les zones concernées.

Fait à Abidjan, le 28 mars 2012

Bruno Nabagné KONE

Ministre de la Poste et des TIC

Porte-parole du Gouvernement

info@porteparole.gouv.ci